



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Specified herein - précisé dans les présentes.

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
TPSGC/PWGSC  
1550 Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Cale Sèche Martha L. Black 2020	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F3065-201043/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F3065-201043	<b>Date</b> 2020-04-28
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCV-018-17905	
<b>File No. - N° de dossier</b> QCV-9-42262 (018)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-05-14</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Piras, Gabriel	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcv018
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 956-2350 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**TITRE : NGCC Martha L. Black - Radoub en cale sèche – 2020  
Modification 004**

Inclus dans la présente modification :

1. Changements #4 et #5 (à la demande de soumissions)
2. Modifications au devis
3. Ajout de documents technique
4. Procès-verbal de la conférence des soumissionnaires tenue le 22 avril 2020

---

**CHANGEMENT #4 (À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS)**

La PARTIE 7 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT - de la demande de soumissions est modifiée comme suit :

**Supprimer :** La section 1.1 Biens et(ou) services optionnels en entier.

**Insérer :** Le texte suivant.

**« 1.1 Biens et(ou) services optionnels**

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, les services ou les deux, qui sont décrits à l'Annexe A du contrat selon les mêmes conditions et aux prix et(ou) aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

*Pour les travaux optionnels décrits aux sections 9.3.5, 17.0, 18.0, 19.0, 24.0, 25.3.8, 26.3.15, 26.3.16, 35.0, 36.0 et 37.0 de l'Annexe A du contrat :*

L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment avant le début de la période des travaux en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

*Pour les travaux optionnels décrits aux sections 14, 41 et 42 de l'Annexe A du contrat :*

L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment jusqu'à 20 jours ouvrables avant la fin des travaux en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur. »

---

**CHANGEMENT #5 (À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS)**

L'Appendice 1 de l'Annexe I – Feuille de prix par article – est modifiée comme suit :

**Insérer :** La ligne suivante au tableau de la section 1.1 Travaux prévus.

44.0	FUITE DE CARBURANT, RÉSERVOIR #3	_____ \$
------	----------------------------------	----------

**Insérer :** Les lignes suivantes au tableau de la section 1.2 Travaux prévus Optionnels.

25.3.8	Chaloupe de sauvetage (25.3.7 Lifeboat)	_____ \$
26.3.15	Embarcation FRC	_____ \$

26.3.16	Péniche de travail	_____ \$
---------	--------------------	----------

## MODIFICATIONS AU DEVIS

Le devis technique est modifié comme suit :

**Devis technique** : Lorsqu'applicable dans la spécification, la SMTC (Sécurité maritime de Transports Canada) devrait être remplacée par l'ABS (American bureau of shipping) en tant qu'autorité réglementaire.

**6.3.1 et 6.3.2** : Supprimer les paragraphes 6.3.1 et 6.3.2 en entier.

**9.2** : Ajouter le texte suivant sous « Dessins » :

- « 9.2.5 Derive keel 1
- 9.2.6 Derive keel 2
- 9.2.7 Dérive-1
- 9.2.8 Dérive-2
- 9.2.9 Dérive-3 »

**17.5.6** : Ajouter le texte suivant à la fin du paragraphe :

« Étant donné la reconfiguration complète de la cuisine, des comptoirs et de l'emplacement des équipements électriques, l'entrepreneur devra démonter les panneaux muraux pour avoir accès au panneau de distribution 230 volts VAC /3ph/ 60 Hz et procéder au remplacement complet du panneau électrique P-216 et des disjoncteurs selon les besoins des nouveaux équipements selon le tableau 1 sous la section 17.5.6. Tel que mentionné plusieurs câbles de puissance pour les nouveaux appareils devront être remplacés soit à cause de la puissance ou soit parce qu'ils seront trop courts, étant donné que plusieurs nouveaux équipements vont se retrouver dans le nouvel îlot central. Enlever les câbles qui ne seront pas réutiliser, si dans l'impossibilité les isoler et identifier. Réinstaller les panneaux muraux à la fin des travaux et couvrir comme mentionné à la section 17.5.7. »

**19.2** : Ajouter la ligne suivante au tableau « Dessin » :

80-40_05	DUTY: SEWAGE TREATMENT PLANT
----------	------------------------------

**19.2.4** : Ajouter le texte suivant à la fin du paragraphe :

« Nouveau panneau électrique (puissance et contrôle) Jet-Vac sera fourni, et devra être installer pour remplacer l'ancien. Le câblage électrique entre ce panneau et les nouveaux équipements, soufflantes, pompes et doseurs etc devra être neuf et les anciens câbles retirés. »

**20.2** : Ajouter le texte suivant sous « Dessins » :

- « manual-keystone-figure-9-butterfly-valves-keystone-en-en-5193908.pdf
- Critères d'équivalence pour contrôleur Leslie »

**20.3.8, 20.3.9 et 20.3.12** :

Supprimer les paragraphes 20.3.8, 20.3.9 et 20.3.12 en entier.

Remplacer par :

« 20.3.8 Pour les soupapes de type globe ou gate, l'entretien normal se fera en démontant le couvert/bonnet de soupape seulement. Toutefois afin de s'assurer que l'étanchéité est maintenue entre la vanne et le siège de vanne, l'entrepreneur doit retirer 10 soupapes à déterminer par AT (diamètre de 8 pouces ou moins) en vue de les remettre en état (remplacement du siège et usinage du guide) et de les soumettre à un essai de pression. Les soupapes doivent être soumises à un essai de pression à 100 lb/po<sup>2</sup> auquel le AT doit assister dans l'atelier de l'entrepreneur avant leur installation à bord du navire. Pour les soupapes de papillon, elles doivent être toutes démontées et examinées, référence 20.3.4. Tous les joints de soupapes papillons doivent être remplacés et seront fournies par la GCC. À la fin des travaux, lorsque toutes les soupapes auront été remises en place et pour valider l'étanchéité des soupapes après les travaux, fermer les soupapes d'isolation du caisson interne (main sea bay) et le remplir d'eau par un évent au pont supérieur, cela va créer un colonne de 15 psi sur les soupapes. Examiner l'étanchéité des soupapes des grilles d'aspirations par la cale sèche, et les soupapes sur le dessus du plancher du caisson pour confirmer l'étanchéité des soupapes.

20.3.9 Une fois toutes les inspections et tous les essais réalisés, l'ensemble des vannes doivent être assemblées avec une nouvelle garniture d'étanchéité de tige, et un nouveau produit de jointement adéquat, selon le cas, puis correctement installées dans leurs emplacements et orientations d'origine respectifs. Ceci inclus toutes les soupapes démontés partiellement à bord et celles en atelier, chacun des boulons et filets doivent être munie de produit anti-grippage. L'intérieur de tous les corps de soupapes sera peindre de peinture Apexior, deux couches.

20.3.12 Deux soupapes 3 voies Leslie, 10" avec actuateur pneumatique seront fournies et devront remplacer les soupapes actuellement en services, une sur le système central d'eau douce et l'autre sur le système d'eau de mer. Installer et fournir les joints neufs des brides, les soupapes ont un poids de 500 lbs chacune, et seront disponibles sur le pont du navire (garage hélicoptère), et celle retirées devront être retournées sur le pont du navire. Fournir et installer deux nouveaux contrôleur pour les soupapes Leslie, modèle PMC-2 ou équivalent, contrôleur électro-programmable entrée RTD, sortie 4-20mA/pneumatique, incluant filtre régulateur air 1/4" complet et sonde RTD 4" et puits SS 1/2" NPT, alimentation 120 VAC. Après avoir enlevé les anciens contrôleurs, capillaire et sonde. Un contrôleur équivalent acceptable devra rencontrer les critères suivants pour contrôleur une soupape 3 voies Leslie avec actuateur pneumatique selon la liste ci-jointe. »

-----  
**25.3.8** : Ajouter le texte suivant à la fin du paragraphe :

« Cet article est optionnel. »

-----  
**26.3.15 et 26.3.16** :

Supprimer les paragraphes 26.3.15 et 26.3.16 en entier.

Remplacer par :

« 26.3.15 L'embarcation FRC devra être débarqué du navire immédiatement après l'arrivée du navire au chantier. Le chantier devra fournir un espace d'entreposage sécuritaire pour l'embarcation dans ces installations pendant les travaux. L'embarcation devra être protégée contre la poussière de sablage et la peinture. L'équipage devra pouvoir avec accès à l'embarcation pour faire des travaux d'entretien. L'embarcation devra être remise sur son bossoir seulement à la fin des travaux. Cet article est optionnel.

26.3.16 La péniche de travail devra être débarqué du navire immédiatement après l'arrivée du navire au chantier. Le chantier devra fournir un espace d'entreposage sécuritaire pour

l'embarcation dans ces installations pendant les travaux. L'embarcation devra être protégée contre la poussière de sablage et la peinture. L'équipage devra pouvoir avec accès à l'embarcation pour faire des travaux d'entretien. L'embarcation devra être remise sur son bossoir seulement à la fin des travaux. Cet article est optionnel. »

-----  
**44.0** : Ajouter la section 44.0 suivante :

**« 44.0 FUITE DE CARBURANT, RÉSERVOIR #3**

**44.1 Portée**

44.1.1 L'entrepreneur doit réparer une fuite de carburant sur un joint de soudure de la cloison du réservoir #3 à la hauteur du couple 152 dans la cale.

**44.2 Références**

44.2.1 Dessins

44.2.1.1	H-0013
44.2.1.2	555-H-0022
44.2.1.3	108-H-0026
44.2.1.4	H-0006
44.2.1.5	Leak tk #3 localisation

44.2.2 Photos

44.2.2.1	Weld leak #3 D.O. TK.1
44.2.2.2	Weld leak #3 D.O. TK.2
44.2.2.3	Weld leak #3 D.O. TK. Frame 152
44.2.2.4	IMG_0295
44.2.2.5	IMG_0296
44.2.2.6	IMG_0297

**44.3 Description technique**

44.3.1 Fournir le matériel et la main d'œuvre pour faire la réparation d'un fuite de carburant sur le réservoir #3.

44.3.2 L'entrepreneur doit fournir un prix pour la reprise d'un joint de soudure pleine pénétration sur une longueur de 1 po sur la tôle de la cloison de 8 mm d'épaisseur.

44.3.3 L'entrepreneur doit démontrer l'intégrité de la soudure au moyen d'un essai non-destructif par liquide pénétrant.

44.3.4 Le retrait des obstructions sera traité sur un formulaire 1379.

44.3.5 L'entrepreneur doit inclure dans son prix le mise en place d'échafaudage ou autre équipement pour le travail sécuritaire en hauteur. Voir photo en référence pour planification des échafaudages.

44.3.6 L'entrepreneur doit ouvrir tous les couvercles de trou d'homme, nettoyer et ventiler les réservoirs. Nettoyer de tout débris et disposer de ceux-ci. Retirer 2 mètre cube de carburant résiduel dans les réservoirs. L'entrepreneur doit émettre un permis afin de permettre le début des travaux à chaud et l'entrée en espace clos.

44.3.7 Refermer les couvercles de trou d'homme en utilisant des joints, boulons, rondelles et écrous neufs, fournis par l'entrepreneur. Les garnitures doivent être compatible avec le carburant diésel.

44.3.8 Les réservoirs doivent être soumis à un essai hydrostatique pour vérifier leur étanchéité en présence de l'inspecteur de ABS.

#### **44.4 Preuve de rendement**

##### 44.4.1 Inspection

44.4.1.1 Les inspections doivent être faite en conformité avec les exigences de l'inspecteur de ABS.

##### 44.4.2 Produits livrables

44.4.2.1 L'entrepreneur devra remettre un rapport officiel contenant les procédures de soudage et les résultats des essais non-destructifs. »

---

#### **AJOUT DE DOCUMENTS TECHNIQUES**

Les documents techniques suivants sont inclus à la présente modification.

Voir pièce-jointe électronique « F3065-201043-A\_\_References Modif 004 - References Amend 004.zip ».

---

#### **PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES TENUE LE 22 AVRIL 2020**

Voir les pages suivantes.

---

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**

---

**NGCC MARTHA L. BLACK - RAOUB EN CALE SÈCHE – 2020 / CCGS MARTHA L. BLACK -  
DRYDOCK REFIT - 2020**

**F3019-201043/A**

**CONFÉRENCE DE SOUMISSIONNAIRES / BIDDERS' CONFERENCE**

**PROCÈS VERBAL / MINUTES**

La conférence des soumissionnaires présidée par l'autorité contractante est tenue en téléconférence, à 16:00 le 22 avril 2020.

The Bidders' Conference chaired by the Contracting Authority is held via teleconference, at 16:00 on April 22, 2020.

**A) MOT DE BIENVENUE/WELCOMING MESSAGE:**

Le président s'est présenté et a souhaité la bienvenue à tous les participants et remercier le soumissionnaire présent pour son intérêt pour le présent projet. /

The Chairperson introduced himself and welcomed all attendees and thanked the bidder in attendance for his interest in this project.

**B) INTRODUCTION:**

Le président a expliqué que le but de la présente réunion était de passer en revue le document d'Appel d'offres portant le numéro F3065-201043/A et le devis technique afin d'éclaircir tout point qui pourrait être obscur pour les soumissionnaires présents. /

The Chairperson explained that this meeting was aimed at reviewing the Invitation to Tender document bearing serial number F3065-201043/A in order to clarify any points brought up by any participant.

**C) PRÉSENCES/PERSONS IN ATTENDANCE**

Le président a indiqué qu'il agirait à titre d'autorité contractuelle pour le projet. Il a demandé aux participants de se présenter à tour de rôle. /

The Chairperson stated that he will be acting as the Contracting Authority. He asked the attendees to introduce themselves.

<u>Nom / Name</u>	<u>Occupation / Rank</u>	<u>Cie.ou min. / Co. or Dept</u>
Gabriel Piras	Spécialiste de l'approvisionnement (marine) / Supply Specialist (marine)	TPSGC / PWGSC
Alexandre Gouin	Agent principal de projets / Senior Project Officer	GCC / CCG
Richard Bourdeau	Agent principal de projets / Senior Project Officer	GCC / CCG
Martin Chouinard	Capitaine / Captain	GCC / CCG
Karim Diop	Chef mécanicien / Chief Engineer	GCC / CCG
Nicolas Côté	Estimateur / Estimator	Groupe maritime Verreault
Régis N'Da	Estimateur / Estimator	Groupe maritime Verreault
Bruce Mitton	Directeur Estimation / Director Estimate	Chantier Davie Canada Inc.
David Christopher	Estimateur / Estimator	Chantier Davie Canada Inc.
Jami Buckley	Gestionnaire des soumissions / Tendering Manager	Heddle Shipyards
Joseph C. D'Achille		Heddle Shipyards
Mark Roebathan	Contrats et estimation / Contracts & Estimating	Newdock St-John's Dockyard Limited
George Penney		Newdock St-John's Dockyard Limited
Trevor Renner	Gestionnaire du développement des affaires / Business Development Manager	Vard Electro Canada Inc
Kevin Andersen		Vard Electro Canada Inc

---

**D) RÉVISION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION/BID PACKAGE REVIEW**

**1) DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES/INVITATION FOR TENDER**

- PARTIE 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX / PART 1 GENERAL INFORMATION
  - Aucun commentaire. / No comment.
- PARTIE 2 INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES / PART 2 BIDDER INSTRUCTIONS
  - Aucun commentaire. / No comment.
- PARTIE 3 INSTRUCTION POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS / PART 3 BID PREPARATION INSTRUCTIONS
  - Sans commentaire / No comment
- PARTIE 4 PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION / PART 4 EVALUATION PROCEDURES AND BASIS OF SELECTION
  - Aucun commentaire. / No comment.
- PARTIE 5 ATTESTATIONS - PART 5 CERTIFICATIONS
  - Sans commentaire / No comment
- PARTIE 6 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET AUTRES EXIGENCES - PART 6 SECURITY, FINANCIAL AND OTHER REQUIREMENTS
  - Sans commentaire / No comment
- PARTIE 7 CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT / PART 7 RESULTING CONTRACT CLAUSES
  - Une correction est requise à la section 1.1 de la Partie 7. Voir ci haut CHANGEMENT #4 (à la demande de soumissions) / Section 1.1 of PART 7 needs a correction. See above MODIFICATION #4 (to the bid solicitation)
- ANNEXE A DEVIS TECHNIQUE / ANNEX A TECHNICAL SPECIFICATION

1.0 REMARQUES GÉNÉRALES / 1.0 GENERAL NOTES

**Question**

1.7.2 - Qui est responsable de payer pour les inspections réglementaires et / ou les enquêtes de classe par l'autorité applicable?

*Réponse* : Le Canada.

/

**Question**

1.7.2 - Who is responsible for the cost of regulatory inspections and/or class surveys by the applicable authority?

*Answer* : Canada.

**Clarification**

---

L'ABS est désormais l'organisme de réglementation de la Martha L Black. Lorsqu'applicable dans la spécification, la SMTC (Sécurité maritime de Transports Canada) devrait être remplacée par l'ABS (American bureau of shipping) en tant qu'autorité réglementaire.

/

**Clarification**

ABS is now the regulatory body for Martha L Black. When applicable in the Specifications, TCMS (Marine Safety of Transport Canada) should be replaced by ABS (American Bureau of Shipping) as the regulatory authority.

2.0 EXIGENCES TECHNIQUES GÉNÉRALES / 2.0 GENERAL TECHNICAL

**Question**

2.2.14 – Est-ce que l'allocation inclut l'amiante?

*Réponse* : Non.

/

**Question**

2.2.14 – Does the allowance include asbestos?

*Answer* : No.

3.0 SALLE DES MACHINES / 3.0 MECHANICAL

- Aucun commentaire. / No comment.

4.0 ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE / 4.0 ELECTRICAL AND ELECTRONICS

- Aucun commentaire. / No comment.

5.0 INTERFÉRENCE ÉLECTROMAGNÉTIQUE / 5.0 ELECTRO-MAGNETIC INTERFERENCE

- Aucun commentaire. / No comment.

6.0 DOCUMENTATION / 6.0 DOCUMENTATION

**Question**

6.3.1 et 6.3.2 - Pouvez-vous clarifier vos attentes par rapport à ces sections?

*Réponse* : Pour les fins du présent appel d'offres, supprimer les articles 6.3.1 et 6.3.2.

/

**Question**

6.3.1 and 6.3.2 – Can you clarify your expectations regarding these sections?

*Answer* : For the purposes of this invitation to tender, delete articles 6.3.1 and 6.3.2.

7.0 TESTS, ESSAIS À QUAI ET ESSAIS EN MER / 7.0 TESTS, DOCK TRIALS AND SEA TRIALS

- Aucun commentaire. / No comment.

8.0 ACCOSTAGE, AMARRAGE, MISE EN CALE SÈCHE ET REMISE À FLOT, SECURITE DU NAVIRE / 8.0 BERTHING, MOORING, DOCKING/UNDOCKING, SECURITY

**Question**

---

8.6.3 - Pouvez-vous clarifier vos attentes par rapport au rondes de sécurité vs la présence de l'équipage?

*Réponse* : Pour les fins du présent appel d'offres, nous n'apportons pas de modification à l'article 8.6.3.

/

**Question**

8.6.3 – Can you clarify your expectations regarding security rounds vs presence of the crew?

*Answer* : For the purposes of this invitation to tender, we do not make any changes to article 8.6.3.

9.0 NETTOYAGE DE LA COQUE ET APPLICATION DU REVÊTEMENT DE LA COQUE / 9.0 HULL CLEANING AND COATING

**Question**

9.3.12 - Est-ce qu'il y a une allocation de prévu pour les services de l'expert NACE?

*Réponse* : Le coût de l'inspecteur Nace doit être un prix fixe. L'entrepreneur peut prendre le même inspecteur pour la section 9 et la section 21 si l'inspecteur est conforme aux exigences de l'article 9.4.3 et 21.3.13f.

/

**Question**

9.3.12 - Is there an allowance for the services of the NACE inspector?

*Answer* : The cost of the NACE inspector must be a firm price. The Contractor may take the same inspector for section 9 and section 21 if the inspector complies with the requirements of articles 9.4.3 and 21.3.13f.

**Question**

9.3.20 – Peut-on sortir la dérive? Si oui, qui sera responsable de sortir la dérive?

*Réponse* : La dérive doit être sortie de son compartiment à l'aide d'une grue et cette tâche est à la charge de l'entrepreneur. La dérive devra être remise à sa place par l'entrepreneur.

/

**Question**

9.3.20 - Can we get the drift out? If so, who will be responsible for getting it out?

*Answer* : The drift must be removed from its compartment using a crane and this task is the Contractor's responsibility. The drift must be replaced by the Contractor.

**Question**

9.3.21 – Le devis spécifie la peinture pour assurer la cohésion, mais quelle est la surface à peindre?

*Réponse* : La surface à considérer pour le chevauchement de l'Inertie 160 et de l'Interthane 990 est de 205 m carré.

/

**Question**

9.3.21 - The Specifications specify the paint to ensure cohesion, but what is the surface to be painted?

*Answer* : The area to be considered for the overlap of Inertia 160 and Interthane 990 is 205 square meters.

10.0 INSPECTIONS D'ARBRE PORTE-HÉLICE / TUBE D'ÉTAMBOT ET INSTALLATION DES BAGUES THORDON DU TUBE D'ÉTAMBOT / 10.0 TAILSHAFT/ STERN TUBE INSPECTION AND BEARING INSTALLATION

---

**Question**

10.0 - Le représentant de Wartsila vient des États-Unis ou d'Europe pour les joints d'étanchéité 10.3.4. Comment allons-nous faire face à cette situation?

*Réponse* : Comme nous avons une allocation au devis, cet enjeu sera géré en période de contrat.

/

**Question**

10.0 - Wartsila representative is from USA or Europe for the seals 10.3.4. How will we deal with that?

*Answer* : As there is an allocation in the Specifications, this issue will be managed when during the Contract Period.

11.0 PALIERS DE BUTÉE ET PALIERS AVANT DES MOTEURS / 11.0 THRUST BEARING AND FWD MOTOR BEARING

- Aucun commentaire. / No comment.

12.0 INSPECTION D'HÉLICES / 12.0 PROPELLER INSPECTIONS

**Question**

12.3.6 – Le transport est exclus de l'allocation. Cela favorise certains chantiers. Clarifier svp.

*Réponse* : Suite à cette question, aucune modification n'est apportée au devis et le transport des hélices reste exclu de l'allocation.

/

**Question**

12.3.6 - Transport is excluded from the allowance. It favors certain shipyards. Please clarify.

*Answer* : Following this question, no changes are made to the specification and the transport of the propellers remains excluded from the allocation.

13.0 FABRICATION DE TÔLES ANTICORDAGES / 13.0 ROPE GUARD FABRICATION

- Aucun commentaire. / No comment.

14.0 INSPECTION DU GOUVERNAIL ET DE LA MÈCHE DE GOUVERNAIL / 14.0 RUDDER AND STOCK INSPECTIONS

- Aucun commentaire. / No comment.

15.0 PRISES D'EAU DE MER ET CAISSON D'EAU DE MER / 15.0 SEABAY, SEACHESTS AND SEA STRAINER INSPECTIONS

- Aucun commentaire. / No comment.

16.0 ANODES DE GOUVERNAIL ET DE LA JAUMIERE / 16.0 RUDDER AND RUDDER TRUNK ANODES

- Aucun commentaire. / No comment.

17.0 RÉFECTION DE LA CUISINE / 17.0 GALLEY REFIT

**Question**

---

La compagnie qui fournit les panneaux de plafond 17.3.7 n'existe plus à Montréal.  
Pouvez-vous ouvrir l'équivalence pour assurer que le matériel est disponible?

*Réponse* : Les produits équivalents ne seront pas acceptés.

/

**Question**

The company supplying the 17.3.7 ceiling panels no longer exists in Montreal. Can you open the equivalence to ensure that the equipment is available?

*Answer* : Equivalent products will not be accepted.

**Question**

Allons-nous réutiliser le panneau de distribution existant ou y aura-t-il une mise à niveau?

*Réponse* : Voir ci haut, MODIFICATIONS AU DEVIS (17.5.6).

/

**Question**

Will we reuse the existing distribution panel or will there be an upgrade?

*Answer* : See above, MODIFICATIONS TO THE SPECIFICATIONS (17.5.6).

**Question**

Y aura-t-il des diagrammes unifilaires mis à jour?

*Réponse* : Oui.

/

**Question**

Will there be updated single line diagrams?

*Answer* : Yes.

**Question**

Avons-nous besoin d'un nouveau calcul d'éclairage?

*Réponse* : Non.

/

**Question**

Do we need a new lightning calculation?

*Answer* : No.

**Question**

Est-il possible d'avoir des dessins de disposition générale (En anglais GA ou General Arrangement) dans un format dwg?

*Réponse* : Oui, en format Autocad, (Voir pièce-jointe électronique)

/

**Question**

Is it possible to have GA (General Arrangement) drawings in a dwg format?

*Answer* : Yes, in Autocad format. (See electronic attachment.)

18.0 REFROIDISSEURS CENTRAUX / 18.0 CENTRAL COOLER REPLACEMENT  
OPTIONNAL

**Question**

Est-ce que les nouveaux refroidisseurs sont identiques à l'existant? Modification de tuyauterie à prévoir?

*Réponse* : Oui, ajustement de la tuyauterie en cuivre-nickel requis.

/

**Question**

---

Are the new coolers the same as the existing ones? Piping modification to be planned?  
*Answer* : Yes, copper nickel piping adjustment required.

## 19.0 MODERNISATION DU SYSTÈME DES EAUX USÉES / 19.0 SEWAGE SYSTEM UPGRADE

### **Question**

Nous avons besoin d'éclaircissements concernant le démarreur du moteur et le panneau de contrôle?

*Réponse*: Ils seront tous nouveaux et MFG.

/

### **Question**

We need clarification regarding the motor starter and control panel?

*Answer* : They will all be new and GFM.

### **Question**

Nous n'avons pas pu trouver le schéma unifilaire dans le dossier de demande de soumissions?

*Réponse* : Tel que demandé, plan électrique système sanitaire existant / sewage section 19, main feeder P-620-5 Voir pièce-jointe électronique).

/

### **Question**

We could not find the single line diagram in the bid solicitation package

*Answer* : As required, existing sewage system electrical panel drawing, section 19, main feeder P-620-5 (See electronic attachment).

### **Question**

Y a-t-il des modifications au niveau du système d'alarme?

*Réponse* : Il n'y aura pas de modification au système d'alarme.

/

### **Question**

Are there any changes to the alarm system?

*Answer*: There will be no modification to the alarm system.

## 20.0 ROBINETTERIE DE COQUE / 20.0 SHIP SIDE VALVES

### **Question**

20.3.8 - Les 95 valves doivent-elles toutes être retirées, apportées à l'atelier et testées?

*Réponse* : Voir ci haut, MODIFICATIONS AU DEVIS.

/

### **Question**

20.3.8 - Are all 95 valves to be removed, brought to the shop and tested?

*Answer* : See above, MODIFICATIONS TO THE SPECIFICATIONS.

## 21.0 RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE / 21.0 FRESH WATER TANK COATING

### **Question**

21.3.13.6 – Clarifier comment seront traités les coûts de l'inspecteur NACE?

*Réponse* : Voir section 9.0 ci haut.

/

### **Question**

21.3.13.6 - Clarify how will be treated the costs of the NACE inspector?

---

*Answer* : See section 9.0 above.

## 22.0 SYSTÈME DE DÉTECTION ET D'EXTINCTION DES INCENDIES / 22.0 FIRE FIGHTING SYSTEMS

- Aucun commentaire. / No comment.

## 23.0 ENTRETIEN DU COMPRESSEUR DE PLONGÉE / 23.0 DIVING COMPRESSOR MAINTENANCE

- Aucun commentaire. / No comment.

## 24.0 ENTRETIEN CORRECTIF DU HANGAR D'HÉLICOPTÈRE / 24.0 HELICOPTER HANGAR

### **Clarification**

24.3.6 - Il a été précisé que l'exigence s'applique aux deux voies (Bâbord et tribord).  
/

### **Clarification**

24.3.6 – It was clarified that the requirement applies to both track lines. (Port side and starboard side).

## 25.0 CHALOUPE DE SAUVETAGE / 25.0 LIFEBOAT

- Aucun commentaire. / No comment.

## 26.0 BOSSOIRS DE PÉNICHE ET MIRANDA / 26.0 MIRANDA AND BARGE DAVIT

### **Question**

26.0 – Habituellement, les bateaux miranda sont retirés avant la mise en cale sèche. Pourquoi n'est-ce pas le cas ici?

*Réponse* : Voir ci haut, MODIFICATIONS AU DEVIS.

/

### **Question**

26.0 - Usually, the miranda boats are removed before drydock. Why is it not the case here?

*Answer* : See above, MODIFICATIONS TO THE SPECIFICATIONS.

## 27.0 BOYAUX DE TRANSBORDEMENT / 27.0 CERTIFICATION OF FUEL TRANSFER HOSES

- Aucun commentaire. / No comment.

## 28.0 SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION / 28.0 AIR CONDITIONING AND REFRIGERATION SYSTEM

- Aucun commentaire. / No comment.

## 29.0 GRUES HIAB / 29.0 HIAB CRANES

### **Question**

29.3.2 – Pouvez-vous spécifier les quantités d'huiles à fournir.

*Réponse* : La quantité d'huile à fournir est de 100 litres par grue.

/

### **Question**

---

29.3.2 - Can you specify the quantities of oils to be supplied.

*Answer:* The quantity of oil to be supplied is 100 liters per crane.

### 30.0 ÉVALUATION DE LA CONDITION DE LA STRUCTURE DU NAVIRE / 30.0 ASSESSMENT OF THE CONDITION OF THE SHIP'S STRUCTURE

- Aucun commentaire. / No comment.

### 31.0 REVISION QUINQUENNALE DES DISJONCTEURS ET DES RELAIS MULTI-FONCTION / 31.0 FIVE-YEAR INSPECTION OF CIRCUIT BREAKERS AND MULTI-FUNCTION RELAYS (MFRS)

- Aucun commentaire. / No comment.

### 32.0 NETTOYAGE DE LA HOTTE / 32.0 GALLEY HOOD CLEANING

- Aucun commentaire. / No comment.

### 33.0 ENTRETIEN DU MOTEUR CATERPILLAR C32 / 33.0 CATERPILLAR C32 ENGINE MAINTENANCE

- Aucun commentaire. / No comment.

### 34.0 MONTE-PLATS / 34.0 DUMBWAITER

- Aucun commentaire. / No comment.

### 35.0 REMPLACEMENT DE VITRE DE FENÊTRE DE LA TIMONERIE / 35.0 REPLACEMENT OF WINDOW GLASS IN WHEELHOUSE

#### **Clarification**

- 35.3.4 – La peinture autour du cadre la fenêtre contient amiante et possiblement plomb.
- La vitre identifié W003 dans le dessin H-2860 with notes à démonter le plus rapidement possible dès l'arrivée du navire au chantier afin de permettre la prise de mesures.

/

#### **Clarification**

- 35.3.4 - The paint around the window frame contains asbestos and possibly lead.
- The window identified W003 in drawing H-2860 with notes to be dismantled as soon as possible upon arrival of the ship on site to allow measurements to be taken.

#### **Question**

Le nom du fournisseur?

*Réponse :* Nous avons notre propre fournisseur – Beclawat – la nouvelle vitre sera MFG.

/

#### **Question**

Name of the supplier?

*Answer :* We have our own supplier – Beclawat – the new glass will be GFM.

---

**Question**

35.3.2 - Précisions requises concernant les fenêtres chauffantes?

*Réponse* : Les nouvelles vitres seront également chauffantes, à l'exception des fenêtres W002 du dessin H-2860 with notes. Câblage existant à réutiliser.

/

**Question**

35.3.2 - Details required for heating windows?

*Answer* : The new glasses will also be heating, except W002 windows in drawing H-2860 with notes. Existing wiring to be reused.

36.0 INSPECTION DES ASSISES DES TREUILS DE 5T ET DE 8T DU MAT DE CHARGE / 36.0 DERRICK

**Question**

Nous avons besoin de plus de détail.

*Réponse* : Cet article n'est pas inclus dans la portée des travaux – Nous ne demandons pas de prix pour cet article

/

**Question**

36.3.4 – We need more detail.

*Answer* : This item is not included in the scope of work – We do not ask a price for this item.

37.0 REMPLACEMENT DE 2 DISJONCTEURS D'EXCITATION / 37.0 REPLACEMENT OF 2 CIRCUIT BREAKERS

**Question**

Avez-vous le numéro de modèle des nouveaux disjoncteurs fournis?

*Réponse* : Oui. Disjoncteurs ABB 300 Amp modèle T5V300TWA3KM4U4. T5V300TW est le numéro de l'unité principale de base (Fabricant ABB, Série Tmax, range T5). Dans le document électronique en pièce-jointe (1SXP2...), il y a une description de ce modèle. Le suffixe A3KM4U4 représente des options. Aussi en pièce jointe électronique de l'information concernant l'option « Motor operated », qui s'applique à ce travail.

/

**Question**

Do you have the model number of the new breakers supplied?

*Answer* : Yes. ABB Breaker 300 Amp model T5V300TWA3KM4U4. T5V300TW is the number of the main base unit (Manufacturer ABB, Tmax Series, T5 range). In the attached electronic document (1SXP2...) there is a description of this model. The suffix A3KM4U4 represents options. Also in the electronic attachment is information about the "Motor operated" option, which applies to the work.

**Question**

Confirmez que les nouveaux disjoncteurs correspondront?

*Réponse* : Non, voir paragraphe 37.3.4.

/

**Question**

Confirm that we can consider that the new breakers will fit?

*Answer* : No, see article 37.3.4.

**Question**

---

Les nouveaux schéma unifilaire doivent-ils être mis à jour?

*Réponse* : Oui, il doivent être mis à jour « tel que construit ».

/

**Question**

Do the new single line diagrams need to be updated?

*Answer*: Yes, they must be updated "as built".

38.0 ANCRES ET CHAINES / 38.0 ANCHORS AND CHAINS

- Aucun commentaire. / No comment.

39.0 INSPECTION RADIO / 39.0 RADIO INSPECTION

- Aucun commentaire. / No comment.

40.0 PROPULSEUR D'ÉTRAVE / 40.0 BOW THRUSTER

- Aucun commentaire. / No comment.

41.0 TRAVAUX GÉNÉRAUX ÉLECTRIQUES / 41.0 GENERAL ELECTRICAL WORK

- Aucun commentaire. / No comment.

42.0 TRAVAUX GÉNÉRAUX MÉCANIQUES / 42.0 GENERAL MECHANICAL WORK

- Aucun commentaire. / No comment.

43.0 TRAVAUX FAIT PAR LE PERSONNEL DE LA GCC / 43.0 WORK PERFORMED BY CCG STAFF

**Clarification**

Nous devons avoir un radoub séparé. L'horaire est trop serré et notre équipe devra effectuer le travail de la liste pendant la cale sèche.

Si l'équipage et le personnel du chantier naval doivent travailler dans la même zone en même temps, la priorité doit être donnée aux travaux du chantier naval.

/

**Clarification**

We were supposed to have a separate refit. The schedule is too tight and our crew will have to perform the work from the list during the drydock.

If crew and Shipyard staff have to work in the same area at the same time, priority be given to shipyard work.

**Question**

Le travail à chaud devra être coordonné en tout temps avec le chantier naval?

*Réponse*: Les travaux à chaud seront effectués par les employés du chantier naval à travers les section 41.0 et 42.0.

/

**Question**

Hot work will have to be coordinated at all time with shipyard?

*Answer* : Hot work will be performed by the shipyard's employees through section 41.0 and 42.0.

- ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT / ANNEX B - BASIS OF PAYMENT

- 
- Aucun commentaire. / No comment.
  - ANNEXE C - EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCES / ANNEX C - INSURANCE REQUIREMENTS
  - Aucun commentaire. / No comment.
  - ANNEXE D - INSPECTION/ASSURANCE DE LA QUALITÉ/CONTRÔLE DE LA QUALITÉ / ANNEX D - INSPECTION/QUALITY ASSURANCE/QUALITY CONTROL
  - Aucun commentaire. / No comment.
  - ANNEXE E - GARANTIE / ANNEX E - WARRANTY
  - Aucun commentaire. / No comment.
  - ANNEXE F - GARDE DU NAVIRE / ANNEX F - VESSEL CUSTODY
  - Aucun commentaire. / No comment.
  - ANNEXE I - FEUILLE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE / ANNEX I - FINANCIAL BID PRESENTATION SHEET
  - Aucun commentaire. / No comment.
  - ANNEXE J - FEUILLE D'INFORMATION SUR LES PRIX / ANNEX J - PRICING DATA SHEETS
  - Aucun commentaire. / No comment.

**E) VISITE DU NAVIRE / VESSEL'S VIEWING**

Sans objet / Not applicable

**G) AJOURNEMENT / ADJOURNMENT.**

La téléconférence s'est terminée à 18 :45. /  
The teleconference ended at 18:45.

Gabriel Piras  
Autorité contractante / Contracting Authority  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada / Public Works and Government Services  
Canada.